



## Union Locale CGT Rennes

et les Sections syndicales CGT : Equant/SCE, ATOS, SOPRA-STERIA, Altran, Orange Labs, Technicolor, Capgemini, Sogeti France, GFI informatique.

Le 7 Mars 2015

### Ne touchez pas au Code du Travail !

### Retrait du projet de « loi travail » Hollande-Valls-El Khomri !

## Mobilisez-vous avec la CGT les 9 et 31 Mars

#### Le Code du Travail actuel n'est pas trop complexe !

La récente publication du « projet de loi travail » est une destruction du Code du travail, qui menace les droits des salariés de notre pays. Le Code du travail français a été construit sur deux piliers :

**1 - la nécessaire protection du salarié face à l'employeur**, car les deux parties ne sont pas à égalité : *le salarié, dans le cadre du contrat de travail, est subordonné à l'employeur. Cette situation de subordination est « compensée » par des protections particulières, dont le Code du travail est la base.*

**2 – La hiérarchie des normes et accords sociaux et le « principe de faveur » :** *Les Conventions Collectives, les accords de branches, d'entreprise, puis locaux, doivent être plus favorables aux salariés que le Code du Travail.*

Ces deux aspects essentiels du Code du Travail, sont balayés dès le chapitre 1 qui subordonne les droits des salariés aux besoins de l'entreprise. Tout au long du projet, il est prévu que des « accord locaux » puissent déroger au Code du Travail. Ainsi, la durée légale du travail ou même le travail des enfants de moins de 16 ans pourraient être contournés par un accord local.

La simplification du code du travail s'appuie sur 61 principes « fondamentaux », édictés par la commission Badinter. Prenons 3 exemples :

**1 - le congés de maternité** est précisément codifié dans le code du travail par 91 articles précis. Au nom de "droits fondamentaux" Badinter le ramène à 2 phrases généralistes, qui n'encadrent plus sa durée

**2 – Le Code du travail actuel stipule que les heures sup.** (au delà de 35h) sont payées au moins à + 25% ... Le projet de loi EL Khomri les rabaisse à + 10%

**3 - L'usage du CDD est limité** dans le Code du Travail actuel. Dans le projet du Gouvernement, la réglementation des CDD n'est pas abordée.

**Si le projet de loi travail du Gouvernement Hollande-Valls est appliqué, il fera reculer les droits des salariés de 130 années en arrière.**

**La CGT appelle tous les salariés à se mobiliser pour le retrait de ce projet, ni amendable ni négociable !... Le gouvernement devra reculer.**

## Tous ensemble pour défendre le Code du Travail

Les sections CGT Atalante et l'union locale CGT Rennes vous proposent de vous mobiliser le mercredi 9 mars et le jeudi 31 mars, avec la CGT et les autres organisations, syndicales et de jeunesse:

- Pour défendre le Code du travail, pour le retrait du projet du Gouvernement
- Pour augmenter vos salaires et améliorer vos conditions de travail
- Organisez-vous avec la CGT, publiquement ou non, Discutons-en !...



Contacts : [atalante@cgt35.fr](mailto:atalante@cgt35.fr)

Adresse postale : CGT UL 35, 31 Boulevard du Portugal, 35 200 Rennes, Tel. 02 99 79 44 47

## **ATOS: Vos RTT, voulez-vous les garder?**

*La Direction d'Atos persiste dans sa volonté de baisser le nombre de RTT annuels. Elle est dans son rôle, au service des actionnaires. son objectif est donc simple : nous « facturer » plus sans nous payer davantage.*

**La CGT est la seule organisation syndicale chez ATOS à refuser toute perte de jours de RTT.** Les autres syndicats ont commencé à négocier... *de maigres compensations.*

Hier, chez SEMA, ceux qui avaient signé l'avenant à leur contrat de travail ont perdu 2 jours de RTT contre une augmentation de 1%. Quelle compensation ! ...

Aujourd'hui, pour ceux qui sont au minimum conventionnel, la compensation sera « bouffée » lors de la prochaine hausse des minima.

Demain, les nouveaux embauchés n'auront ni nos jours de RTT actuels, ni de compensations.

**La CGT ATOS estime que ce n'est pas le rôle d'un syndicat de valider des baisses de RTT :**

- Le prérequis à sa participation à une intersyndicale est un engagement des autres syndicats à ne pas signer d'accord entérinant une perte de jours de RTT.
- Comme les salariés en grève en mai, juin 2015 et début février, notre revendication est « maintien de toutes les RTT ».

**Contact : rennes@cgt-atos.org**

## **L'actualité chaude chez GFI Informatique :**

Le groupe qatari *Mannai Corporation* est en passe de racheter l'ESN française *GFI Informatique*. Tous les salariés sont inquiets des conséquences de cette opération. Dans sa COM, la gouvernance de GFI a évité le terme d'OPA. Ce projet a été qualifié de « rapprochement amical », qui garantit les postes managériaux ... Quid des 11 000 salariés du Groupe ? Des négociations exclusives sont en cours avec les fonds *Apax Boussard & Gavaudan*, pour une acquisition à hauteur de 51% des parts GFI . La vigilance est de mise dans le contexte économique actuel et le monologue social qui prévaut chez GFI. Depuis, les annonces d'embellies se suivent et se ressemblent... Tenterait-on de valoriser la corbeille de la mariée, au détriment d'une augmentation des salaires !

- 15 janvier 2016 : Désignation du Cabinet *Finexsi*, pour auditer les conditions financières du projet

- 03 février 2016 : Présentation d'une croissance soutenue du groupe GFI au T4 2015 avec une progression de son activité de +10,2 %, à 247,6 M€ et une croissance organique de l'activité de 6,6 % en France et de 9,1 % à l'international

- 25 février 2016 : publication des résultats annuels 2015.

**Contact : cgtgfi@gmail.com**

## **Les Technicolor défendent leur R&D**

*Le site allemand de Technicolor à Hanovre (85 salariés) est un site de R&D reconnu. En 2016, la Direction a pris la décision de le fermer. Une décision stupéfiante pour les salariés de Hanovre mais aussi pour ceux de Rennes où un rassemblement de soutien de plus de 100 personnes a eu lieu suite à l'annonce.*

Après avoir sacrifié sa dernière usine d'Angers en 2012, le groupe Technicolor (ex Thomson) se désengage de son effort de R&D en supprimant des postes à Hanovre et aux USA.

Suite à la privatisation du groupe Thomson (fin 90), Thomson

est passé de 60 000 personnes à 15 000 (Monde). Il reste moins de 1000 salariés en France à Technicolor...

Des rémunérations astronomiques pour une poignée de dirigeants conjugué avec des abandons : unités de production, TV, technologie OLED, semi-conducteurs, et de nouveaux licenciements, dévoilent un bilan calamiteux où les erreurs sont payées par les seuls salarié-es !

Pendant ce temps-là, en France, le Gouvernement Hollande-Valls ne cesse de stigmatiser les syndicalistes. Ceux qui s'exposent en défendant l'emploi sont traités en délinquants et encourent de la prison, comme à Goodyear.

**Voilà le vrai visage de la violence :** décider du jour au lendemain et dans l'impunité du sort de centaines de personnes privées de travail et multiplier les entorses au Code du travail.

La CGT appelle à l'unité des salariés et des Organisations Syndicales pour construire un mouvement de résistance.

**Contact : ugict@cgt35.fr**

## **Les informaticiens de PSA, « vendus à CapGemini », se mobilisent**

Depuis quinze jours, sur tous les sites de PSA, ils multiplient les actions pour protester contre le projet d'externalisation à CapGemini du service informatique. 220 salariés sont concernés en France, dont 49 sur le site de Rennes-La Janais.

Ils redoutent que cette vente n'aboutisse à des licenciements, et protestent contre ce changement de convention collective et la dégradation de leurs conditions de travail. Ils se sont donc regroupés dans un collectif soutenu par la CGT, et demandent des compensations financières et une garantie de retour possible à PSA. Leur mobilisation leur a déjà permis d'obtenir une prime de 6 000 euros bruts, ce qui est insuffisant ! PSA annonce 20 millions d'économies par an avec ce projet, PSA peut largement payer !

Le 25 février, à Rennes, la mobilisation s'est étendue à d'autres salariés de l'usine, et ils étaient 100 à débrayer pour protester contre ce projet.

## **Orange/Sous-traitants : les salariés limitent les réductions budgétaires**

La pétition proposée par les sections CGT d'Equant, d'Orange, d'Altran, d'ATOS, de Cap Gemini, de Sopra-Steria, et qui s'opposait aux réductions budgétaires et demandait des moyens pour de meilleures conditions de travail, a été signée par plus de 300 salariés de ces entreprises.

Elle a été remise à la direction d'OBS le jour où Thierry Bonhomme venait présenter ses vœux au Calydon. Il nous a expliqué qu'il « entendait » les revendications... mais sans s'engager à rien ! ... Cet exemple de « dialogue social » ne doit donc pas nous endormir.

La pétition a permis d'organiser publiquement la protestation collective, y compris dans la hiérarchie C'est certainement pour cela que les projets de délocalisations liés à ces réductions budgétaires ont été infléchies.

La CGT favorisera toutes les actions collectives pour défendre les intérêts communs des salariés d'OBS et des prestataires du groupe Orange. C'est tous ensemble que nous pourrions obtenir des moyens !

**Contact : cgt-equant@protonmail.com**